

Catalogue de formation MAC

**ARP Généraliste
ARP Spécialiste
ARP Enquêteur Civil**

Année 2024

Ecole Supérieure des Agents de Recherches Privées

Siège Administratif : 55 Avenue Marceau – 75116 PARIS

Déclaration Préfecture Police de Paris : W751211114

Siret : 534 298 005 00016 - APE : 9499Z

Déclaration d'activité : 11754785475, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Autorisation d'exercice CNAPS : FOR-075-2028-04-11-20230585826

Table des matières

POURQUOI CHOISIR L'ESARP POUR SA FORMATION CONTINUE	3
REGLEMENTATION ARP GENERALISTE ET SPECIALISTE	4
Articles de référence.....	4
Arrêté du 27/02/17 relatif à la formation continue.....	4
Renouveler sa carte professionnelle.....	4
FORMATION CONTINUE ARP GENERALISTE ET SPECIALISTE	5
Contenu et durée.....	5
REGLEMENTATION ENQUETEUR CIVIL	6
MAC ENQUETEUR CIVIL	7
CALENDRIER 2024 ARP GENERALISTE ET SPECIALISTE	8
FORMATION MAC - PARIS	9
Date(s)	9
Lieu	9
Logement	9
FORMATION MAC - NIMES	10
Date(s)	10
Lieu	10
Logement	10
FORMATION MAC – ST-CYR-AU-MONT-D'OR.....	11
Date(s)	11
Lieu	11
Logement	11
TARIFS ET FINANCEMENTS	12
TARIFS LOGEMENTS PARTENAIRES.....	13
INSCRIPTION	14 A 15
LE SAVIEZ-VOUS ?	16

POURQUOI CHOISIR L'ESARP?



Précurseur dans la formation continue des ARP	Une formation conçue et animée par des professionnels du secteur pour des professionnels	Habilitée par la branche professionnelle des ARP et des enquêteurs civils
Un taux de satisfaction de 98% sur les 5 dernières années	Une formation prise en charge par l'ensemble des organismes financeurs (OPCO EP, AKTO, FIFPL, AGEFICE)	Formation PRATIQUE (y compris les modules théoriques obligatoires)
Des modules co-construits par l'ESARP et l'ENSP	Des prix d'hébergements négociés	Préparation aux contrôles CNIL, CNAPS,...
Une information après votre stage via une Newsletter	Un catalogue de formation annuel et une possibilité de fractionner les modules pour une prise en charge optimale	10 thèmes M3
Recours à des experts nationaux	Une ambiance confraternelle et conviviale	Accès à des webinaires gratuits

REGLEMENTATION ARP GENERALISTE ET SPECIALISTE

Articles de référence

Article L.622-19-1 du Code de la sécurité intérieure, (17 août 2015) concernant le suivi d'une formation continue pour le renouvellement de la carte professionnelle.

Article R.622-15 du Code de la sécurité intérieure (modifié par Décret n°2016-515 du 26 avril 2016) concernant la demande de renouvellement de la carte professionnelle.

Article R.625-8 du Code de la sécurité intérieure (Modifié par Décret n°2018-1270 du 26 décembre 2018 – art 5), concernant la durée et le contenu de la formation continue.

Arrêté du 1er juillet 2016, relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées.

Arrêté du 27 février 2017, Relatif à la Formation Continue des Agents de Recherches Privées.

Arrêté du 05 janvier 2023, portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité.

Arrêté du 27/02/2017 relatif à la formation continue



Document Adobe
Acrobat

Renouveler sa carte professionnelle

Votre carte professionnelle est valable 5 ans et doit être renouvelée 3 mois avant sa date de fin de validité.

Les demandes adressées au CNAPS plus de 6 mois avant la date d'expiration ne seront pas prises en compte.

Depuis le 1er janvier 2018, vous êtes soumis à l'obligation de formation continue, prévue aux articles R. 612-17 et R. 622-15 du code de la sécurité intérieure : pour obtenir le renouvellement de votre carte professionnelle, vous devez justifier du suivi d'un stage de maintien et d'actualisation des compétences, auprès d'un prestataire de formation titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le CNAPS. Les anciens militaires, anciens gendarmes, anciens policiers et les réservistes de la Garde nationale sont également concernés.

[Renouveler ou ajouter une activité à votre carte professionnelle | Internet CNAPS \(interieur.gouv.fr\)](https://interieur.gouv.fr)

Elle est destinée aux ARP généralistes désireux d'actualiser et maintenir leurs connaissances et de renouveler leur carte professionnelle conformément à la législation en vigueur. Les sessions se répartissent sur l'année, peuvent être ponctuelles ou réunies sur 2 jours à une semaine.

CONTENU ET DURÉE DES MODULES DU STAGE MAC

Au regard de l'arrêté du 27 février 2017, relatif à la formation continue des Agents de Recherches Privées (NOR : INTD1638898A) et de l'arrêté du 5 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité (NOR : IOMD2233218A), pour les ARP généralistes, 38 heures de formation sont obligatoires avant d'effectuer la demande de renouvellement de votre carte professionnelle (soit trois mois avant sa date d'expiration).

MODULE 1* *Cadre Juridique d'intervention de l'Agent de Recherches Privées - 14 heures*

PARTIE I - 3 heures

Livre VI

Connaître les dispositions actualisées du livre VI du Code de la sécurité intérieure relatives aux grands principes encadrant l'exercice d'une activité de recherches privées.

PARTIE II - 7 heures

Code de déontologie

Maîtriser les règles définies dans le code de déontologie dans la réalisation de la prestation de l'ARP.

PARTIE III - 4 heures

Libertés individuelles

Maîtriser les notions de libertés individuelles dans la réalisation de la prestation de l'ARP.

* Obligatoire à thèmes imposés

MODULE* - 3 heures

Juridique

Connaître les principes de la République française.

MODULE 2* - 7 heures

Evolution de la Jurisprudence

Connaître l'évolution jurisprudentielle en lien avec la profession d'ARP.

* Obligatoire à thèmes imposés

MODULE 3* - 14 heures

Actualisation des compétences (En lien avec le référentiel de l'arrêté du 16 juin 2017)

Connaître les évolutions relatives au domaine d'intervention de l'ARP.
Module proposé en fonction des évolutions de la profession.

Thèmes : *Administration de la preuve en droit civil, Administration de la preuve en droit du travail, Eta blissement du cadre juridique, La lutte contre la contrefaçon, Vol - Sûreté - Analyse des risques des entreprises, Atelier d'Analyse de Pratiques Professionnelles, Méthodes d'investigations pour OSINT / Kit minimum - Cybersécurité.*

* Obligatoire à thèmes choisis

REGLEMENTATION ENQUÊTEUR CIVIL

MAC de 10h
obligatoire
En distanciel

Articles de référence

Arrêté du 27 février 2017, relatif à la formation continue des agents de recherches privées

Art. 5. – I. – Par dérogation à l'article 4, les agents qui exercent uniquement une activité dont la finalité exclusive est la recherche de débiteurs en masse consistant à mettre en œuvre, pour le compte de tiers, dans le cadre d'une demande spécifique, tous moyens d'investigations destinés à déterminer les éléments relatifs aux coordonnées, à la solvabilité et au patrimoine d'une personne physique, justifient du suivi d'un stage dont la durée et le contenu est fixé comme suit :

PARTIE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES généraux	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES spécifiques	DURÉE MINIMALE
Cadre juridique d'intervention de l'agent	Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier et la déontologie professionnelle	Connaître : – les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité intérieure ; – le code de déontologie ; – l'actualité du droit concernant l'activité.	3 heures
Le traitement des données	Connaître les dispositions utiles de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés	Connaître : – les obligations des agents dans le cadre de l'utilisation des traitements de données à caractère personnel ; – la notion de données à caractère personnel ; – le numéro d'inscription au répertoire INSEE (NIR) ; – le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) ; – les implications de la loi du 6 janvier 1978 pour l'exercice de l'activité ; – les sanctions pénales en cas de non respect des dispositions de cette loi.	2 heures
Droit pénal spécial	Comprendre les enjeux de cette réglementation pour l'activité	Connaître : – les définitions des atteintes aux personnes, au secret et aux systèmes de traitement des données personnelles ; – les incriminations et atteintes aux personnes ; – les atteintes au secret et aux systèmes de traitement automatisé des données ; – les implications du droit pénal spécial pour l'activité.	2 heures

II. – Pour le renouvellement de leur carte professionnelle, les agents justifient du suivi d'un stage de maintien et d'actualisation des compétences défini au I dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de leur carte professionnelle.

Arrêté du 5 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité :

2° Au I de l'article 5, après la ligne :

«

PARTIE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
--------	---------------------------------	------------------------------------	----------------

»

est insérée une ligne ainsi rédigée :

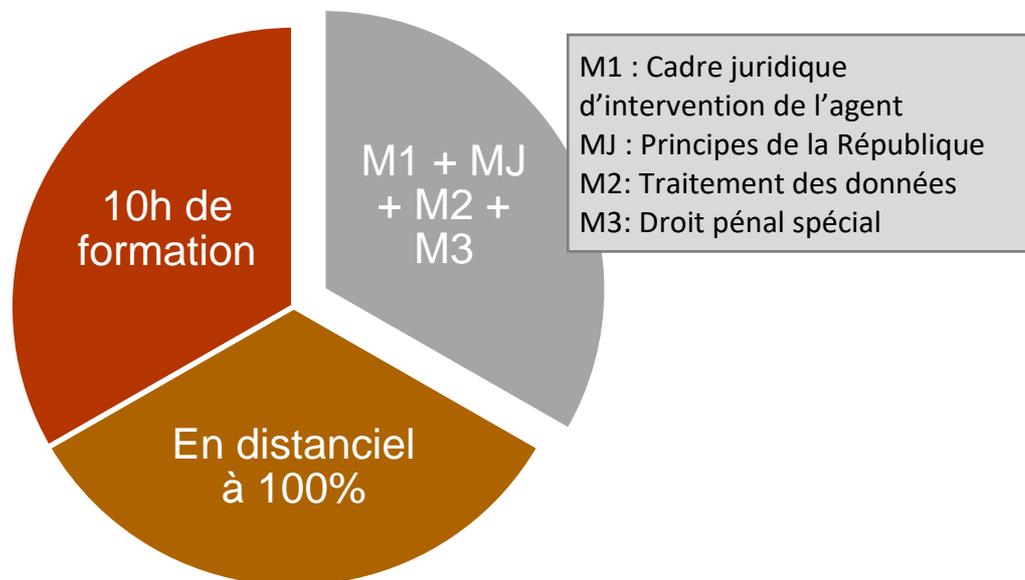
«

Module juridique	Connaître les principes de la République française	Connaître : – les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; – les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; – l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.	3 heures
------------------	--	--	----------

».

MAC

ENQUÊTEUR CIVIL



Les dates de formation MAC pour les enquêteurs civils sont fixées en fonction des demandes et en accord entre le stagiaire et l'organisme de formation

Inscription

Pour toutes demandes de formation MAC Enquêteur civil, nous vous invitons à transmettre votre demande à gestion@esarp.pro en nous indiquant les éléments suivants :

- NOM
- Prénom
- Coordonnées de facturation
- N° CAR
- Disponibilités (dates souhaitées)

Tarif

Tarif public

390€/10h

CALENDRIER 2024

ARP GENERALISTE ET SPECIALISTE

Prochaines dates :

M1 +
MJ

- 22 au 23/01/24 (Paris)
- 11 au 12/03/24 (Paris)
- 17 au 18/06/24 (Nîmes)
- 09 au 10/09/24 (Paris)

Prochaines dates :

M2

- 24/01/24 (Paris)
- 13/03/24 (Paris)
- 19/06/24 (Nîmes)
- 11/09/24 (Paris)

Prochaines dates :

M3

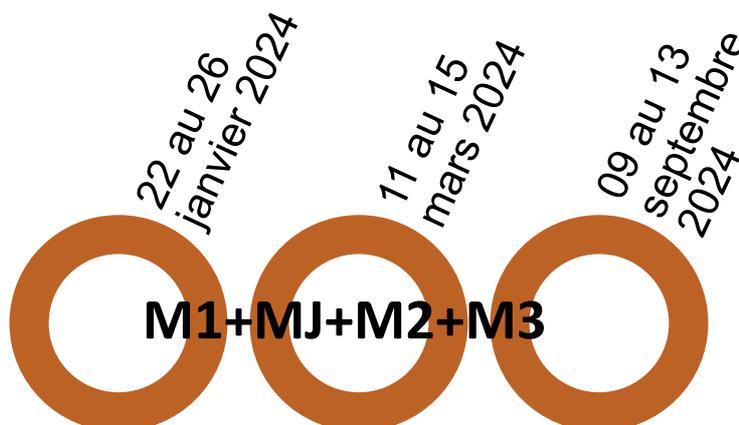
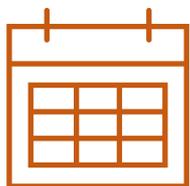
- 25 au 26/01/24 (Paris)
Thèmes : Administration de la preuve en droit du travail + Vol, Sûreté, Analyse des risques
- 14 au 15/03/24 (Paris)
Thème : Méthodes d'investigations pour OSINT
- 24/04/24 (Paris)
Thème : Vol, Sûreté, Analyse des risques
- 30/04/24 (Paris)
Thème : Clinique de la relation professionnelle des ARP – Identification de situations professionnelles difficiles et analyse
- 20 au 21/06/24 (Nîmes)
Thèmes : Méthodes d'investigations pour OSINT + Kit minimum - Cybersécurité
- 12 au 13/09/24 (Paris)
Thèmes : Méthodes d'investigations pour OSINT + Kit minimum - Cybersécurité
- Nouveau thème fin 2024 :
Lutte contre la fraude à l'assurance - Candidat à certification et certification,
- Nouveau thème en 2025 :
Lutte contre la fraude à l'assurance – Enquêteur certifié ALFA



Ecole Supérieure des Agents de Recherches Privées®

INSCRIPTION:
Voir pages 12 et 13

FORMATION MAC – PARIS



Lieu de formation

Lycée Vauquelin – 13 – 21 avenue Boutroux – 75013 Paris (Face à la caserne des pompiers)



Logement et repas

L'ESARP a un partenariat avec :

- L'hôtel "LODGE IN MIS", situé 2-16 rue Théroigne de Méricourt 75013 Paris (à - 5 min à pied du lycée où se déroule la formation) avec lequel nous avons des tarifs négociés (reservations@smartlodge.fr)
- L'hôtel COMFORT porte d'Ivry, 1-11 rue René Villars, 94200 Ivry sur Seine, avec un tarif préférentiel (Tph : 01-46-71-00-17) – Code : ESARP

Les repas du midi pris à la cantine du lycée sont pris en charge par nos soins.

FORMATION MAC – NÎMES



17 au 21
juin 2024

M1+MJ+M2+M3

Lieu de formation

GRUPE ABBEI – 539 avenue Jean Prouvé – 30900 Nîmes (1^{er} étage, au-dessus de MagikInk)

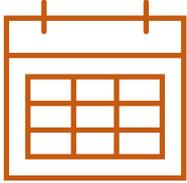


Logement

L'ESARP ne dispose pas d'hôtel partenaire mais vous conseille:

- B&B HÔTEL, 152 rue Claude Nicolas Ledoux 30900 Nîmes, Tél : 08.92.70.20.64
- IBIS Nîmes Ouest, 268 rue de l'Hostellerie 30900 Nîmes, Tél : 04.66.38.83.93
- The Originals City hôtel Nîmes, 205 rue Tony Garnier, ville active 30900 Nîmes, Tél : 04.66.38.24.00

FORMATION MAC – ST-CYR-AU-MONT-D'OR



Dates à
venir...

M1+MJ+M2+M3

Lieu de formation

ENSP, 9, rue Carnot 69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR



Logement et repas

L'ESARP dispose d'un partenariat avec l'ENSP:

- ENSP, 9 rue Carnot 69450 SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR, Tél: 04.72.53.18.50
- Possibilité de déjeuner et dîner sur place, facturation en sus: 10.30€/repas

TARIFS & FINANCEMENTS

Tarif public

1992€/38h

816€/M1+MJ

392€/jour : M2 (1j) ou M3(2j)

Tarif adhérent à une organisation professionnelle partenaire

1743€/38h

714€/ M1+MJ

343€/jour M2(1j) ou M3(2j)

 Si vous êtes jury/formateur à l'ESARP, veuillez vous rapprocher de nos services.

Financer sa formation

Si vous êtes salarié(e) d'une agence de recherches privées :

Vous pouvez solliciter votre employeur ou le comptable de l'entreprise, pour connaître l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise, afin de savoir les formalités à réaliser pour votre demande de prise en charge de la formation.

Exemple : OPCO EP, AKTO,...

Si vous bénéficiez du statut de travailleur non salarié (TNS) :

Vous versez une contribution spécifique de formation professionnelle (CFP) à un organisme collecteur et vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de votre formation, sous conditions. Ces contributions sont mutualisées et versées par un fonds d'assurances formation (FAF). Vous pouvez savoir de quel FAF dépend votre activité grâce au code NAF de votre structure.

Pour les **travailleurs indépendants** exerçant une activité libérale, le FAF peut être le FIFPL.

Pour les **dirigeants non-salariés** du commerce, de l'industrie et des services, le FAF peut-être l'Agefice.

OPCO

FAF

OPCO EP

AKTO

FIFPL

AGEFICE

TARIFS LOGEMENTS PARTENAIRES



PARIS

	Tarifs négociés	Inclus
Lodge In (20m de l'école) 2-16 rue Théroigne de Méricourt 75013 Paris Tél : 04.81.91.51.08 (Mme FORAZ) reservations@smartlodge.fr	79€/nuit + 5.20€/jour/personne de taxe de séjour 🛎 Tarif événementiel applicable de 120€ pendant le salon de l'agriculture, les concerts du 15/07 au 10/09/24, le Mondial de l'Auto. Tarif événementiel applicable de 300€ pendant les JO.	Chambre standard single, Petit déjeuner inclus Parking en sus : 25€
Comfort Hôtel Porte d'Ivry 1-11 rue René Villars 94200 Ivry-sur-Seine Tél : 01.46.71.00.17 (Accueil) comfort.ivry@dalmatahospitality.com	75€/nuit + 1.88€/jour/personne de taxe de séjour 🛎 Tarif non applicable pendant la coupe du monde de rugby et mardi et mercredi des mois de juin, septembre et octobre	Chambre individuelle, petit déjeuner, parking



Nîmes

	Tarifs observés	Inclus
B&B HÔTEL 152 rue Claude Nicolas Ledoux 30900 Nîmes Tél : 08.92.70.20.64	Entre 60 et 70€/nuit Petit déjeuner en sus : +8.50€/nuit + 1.65€/jour/personne de taxe de séjour	Lit double, wifi, télévision, parking
IBIS Nîmes Ouest 268 rue de l'Hostellerie 30900 Nîmes Tél : 04.66.38.83.93	A partir de 70€/nuit Petit déjeuner en sus : +11.50€/nuit + 1.65€/jour/personne de taxe de séjour	Lit double, wifi, télévision, parking
The Originals City hôtel Nîmes 205 rue Tony Garnier, ville active 30900 Nîmes Tél : 04.66.38.24.00	Entre 70 et 75€/nuit Petit déjeuner en sus : +12€/nuit + 1.65€/jour/personne de taxe de séjour	Lit double, wifi, télévision, parking



ST-CYR-AU-MONT-D'OR

	Tarifs négociés	Inclus
ENSP 9 rue Carnot 69450 St-Cyr-Au-Mont-D'or Tél : 04.72.53.18.50	70€/nuit Petit déjeuner en sus : +1.90€/nuit Possibilité de déjeuner et/ou dîner : + 10.30€/repas	

INSCRIPTION

Etape 1

S'inscrire via : www.ecole-detective.com/formations/inscription-mac

OU Faire une demande d'inscription par mail à gestion@esarp.pro en indiquant les éléments suivants :

Nom et Prénom : *	<input type="text"/>
N° CAR ou AGD : *	<input type="text"/>
Statut ARP (Salarié, Profession Libérale, Gérant de ...) : *	<input type="text"/>
Adresse email: *	<input type="text"/>
Adresse de facturation (pour le devis) : *	<input type="text"/>
Téléphone (pour vous proposer des dates) : *	<input type="text"/>

+ Modules / Dates / Lieu de formation souhaités

Etape 2

Confirmation par le gestionnaire de votre participation et transmission des documents d'inscription.

À savoir:

- Session pleine à 12 participants.
- Les places sont réservées par ordre d'arrivée des dossiers complets

Etape 3

Transmission par courrier des documents suivants à l'adresse: ESARP – 55 avenue Marceau 75116 PARIS

+ COPIE par mail à gestion@esarp.pro :

- ▶ Le contrat de formation + Annexe (complétés et signés)
- ▶ Le devis signé (mention "Bon pour accord")
- ▶ Un chèque d'acompte d'un montant de 30% du prix total (chèque qui ne sera encaissé qu'une dizaine

de jours avant le début de la formation).

Pour les professionnels disposant d'une carte professionnelle expirée:

Il est nécessaire d'obtenir une autorisation préalable d'entrée en formation par le CNAPS.

La demande est à effectuer via: <https://depot-teleservices-cnaps.interieur.gouv.fr/autorisation-prealable/identification>

Pour effectuer votre demande, vous devez disposer des documents suivants en format PDF:

- Justificatif de domicile de -3mois
- Carte d'identité recto/verso en cours de validité ou à défaut extrait d'acte de naissance
- Justificatif de pré-inscription (délivré par l'ESARP)

Je m'identifie

J'ai un NUB

Vous êtes déjà titulaire d'un titre CNAPS. Le Numéro Unique de Bénéficiaire ou NUB correspond aux sept derniers chiffres du numéro de titre.

Nom * ?

NUB * ?



Saisissez les caractères tels qu'ils apparaissent ci-dessus *

NOTA: Dès réception de votre n° de suivi de dossier et ensuite de votre autorisation, nous vous invitons à nous le transmettre sans délais car obligatoire pour valider votre inscription.

Etape 4

Réception du dossier complet et validation définitive de votre inscription.

LE SAVIEZ-VOUS?



Si vous souhaitez être informé des nouveautés liées à la formation continue, vous pouvez-vous inscrire à notre Newsletter via :

<https://mailchi.mp/esarp/inscription-newsletter>

Continuez votre formation en dehors des formations MAC avec nos webinaires professionnels et gratuits. Afin d'y avoir accès, inscrivez-vous à notre newsletter !

0 806 800 526 Service gratuit
+ prix appel

Ecole Supérieure des Agents de Recherches Privées

Siège Administratif : 55 Avenue Marceau – 75116 PARIS

Déclaration Préfecture Police de Paris : W751211114

Siret : 534 298 005 00016 - APE : 9499Z

Déclaration d'activité : 11754785475, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Autorisation d'exercice CNAPS : FOR-075-2028-04-11-20230585826